

Déclaration CAPA d'installation 07.01.2019

Cette première CAPA de l'année 2019 suit de près des élections professionnelles qui n'auront pas été une réussite au niveau organisationnel. Nous déplorons les difficultés à pouvoir voter dans des conditions de confort satisfaisant puisque en ce qui concerne les PsyEN EDA la récupération du code permettant l'accès au vote demandait un déplacement à l'inspection, ce qui a découragé plus d'un collègue, notamment pour des problèmes de distance. Par ailleurs et ce dès l'ouverture du scrutin, des problèmes techniques ont compliqué l'accès au vote. Nous saluons donc la persévérance des collègues qui, malgré ces difficultés, ont voté pour 68,55 % d'entre eux, soit près de 10 points de plus qu'au scrutin de 2017. Il semble nécessaire dans l'analyse de ces résultats de prendre en compte l'inquiétude et la colère grandissantes des collègues face à un contexte politique de plus en plus austère vis-à-vis du service public. Cette hausse de participation a avant tout bénéficié à la FSU, ainsi 43,4% des votes exprimés se sont portés vers notre organisation syndicale, la plaçant comme largement majoritaire et représentative du corps des PsyEN. En dépit des projets en vigueur, les personnels ont choisi des représentants déterminés à faire reconnaître la place de la psychologie dans l'Education nationale.

Nous souhaitons à tous nos collègues une bonne année et une bonne santé « professionnelles ». Dans ce sens, nous renouvelons notre demande de créations de postes de remplaçants PsyEN EDA pour les congés maladie, qui ne doivent plus être « compensés » par les PsyEN déjà en charge de leur propre secteur (en moyenne de 1800 élèves, la moyenne européenne étant de 800 élèves). Comme l'an dernier, nous souhaitons pour le premier degré une réunion hebdomadaire comme elle est de mise dans le second degré, et la possibilité d'institutionnaliser des rencontres EDA/EDO régulières.

Nous continuerons aussi à défendre nos positions par rapport à la méritocratie et à dénoncer l'absurdité de ce système d'avis, qui génère de l'inégalité entre nos collègues et entretient un sentiment de culpabilité et de défiance défavorable au bien-être au travail.

Dans le second degré, la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » a été promulguée, des décrets sont toujours en attente. Par ailleurs, le Ministère entretient son silence face au devenir des CIO et des PsyEN EDO mais montre une volonté délibérée de réduire de manière sinistre le recrutement, en particulier des PsyEN EDO (-51% en 2 ans). Ce qui nous semble complètement improbable alors même que les réformes en cours rendent plus complexes la construction des parcours, qu'une hausse de la démographie scolaire est attendue et que, chaque jour, sur le terrain, jeunes, familles et partenaires sollicitent toujours davantage notre expertise.

Sur le plan académique, nous sommes satisfaits d'avoir appris courant décembre, le report par la Région du déménagement du CIO de Lille. C'est la détermination des personnels à défendre leur service, ainsi que celle de la FSU et de l'Intersyndicale des PsyEN dans les diverses audiences, qui sont à saluer. La FSU restera très vigilante quant aux suites données à ce dossier.

De manière plus générale, cette CAPA d'installation s'ouvre dans un climat délétère : menaces contre le paritarisme et contre le statut de la Fonction Publique avec le projet CAP22, la

politique de casse du service public via les suppressions de postes et les réformes en cours, la fusion des académies- qui risque d'avoir des conséquences désastreuses pour les agents des services, la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires... S'y ajoutent les tentatives de museler la liberté d'expression des fonctionnaires qui ne pourraient plus émettre la moindre critique vis à vis de la hiérarchie. Cette volonté de faire des agents de simples exécutants obéissants, dociles et sans droits de réponses reflète la conception du paritarisme que veut mettre en place le gouvernement : une simple chambre d'enregistrement avec des élus mutiques qui ne pourraient plus s'opposer à l'arbitraire.

Dans le premier degré, sur le terrain, la mise en place des CP puis des CE1 « à 12 » avec des moyens constants se déploie en mettant à mal les autres dispositifs d'aide aux élèves en difficulté (RASED; maîtres surnuméraires) alors que la liberté pédagogique des professeurs des écoles se restreint, à coup de recommandations, d'injonctions ministérielles et d'évaluations et que la pression, il faut réussir à tout prix, s'accroit sur les enseignants comme sur les élèves.

Dans le second degré, la mise en place de la réforme des lycées et de Parcoursup va instaurer une école du tri social, véritable machine à exclure. Les premières victimes seront les élèves les plus fragiles, souvent issus des classes populaires. Ce gouvernement n'a choisi d'améliorer ni les conditions d'études des élèves, ni les conditions de travail des personnels.

Tout au long de leurs divers mandats, le SNUipp-FSU et le SNES-FSU ont offert un accompagnement personnalisé aux collègues du 1^{er} et du 2nd degré, mais ont également impulsé bien des mouvements académiques et nationaux contre les projets désastreux du gouvernement. Avec ce nouveau mandat, nos syndicats continueront à œuvrer dans ce sens. Dans les instances, les élus du SNUipp-FSU et du SNES-FSU continueront de se battre pour faire respecter les droits des agents, leurs conditions de travail mais également les droits des usagers.